

Bonnes
feuilles de
« Paroles
de prolétaires »
le dernier livre
d'Arlette
Laguiller

p.11

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1678 - 8 septembre 2000 - prix : 9F

Transport routier

**Un gouvernement
plus compréhensif
avec le patronat
qu'avec les salariés**

Diminution des impôts :

Plus on est riche, plus on y gagne

(p6 et 7)

M 6189 - 1677 - 9,00 F



SOMMAIRE

Leur société

- 4 - Les incidents chez des squatters à Aubervilliers
- 5 - Rentrée scolaire : Lang dans les pas d'Allègre
 - Des universités d'été pour ne rien dire
 - Amiante : les ministres mis en cause
- 6/7 - L'injustice fiscale à la mode Fabius et Jospin
 - La diminution de l'impôt sur le revenu
 - Augmentation déguisée du SMIC... pour les patrons
 - Les compagnies pétrolières s'en tirent
 - La suppression de la vignette
- 11 - Il y a 40 ans : le procès Jeanson et le manifeste des 121
 - Sommet contre «l'effet de serre» et pollution

Tribune

- 4 - Ne plus s'en laisser imposer!

Dans les entreprises

- 8 - Accident dans le métro parisien
 - Hôpital Saint-Antoine de Paris
- 9 - La grève à France Télécom - Bagnolet
 - Contre le licenciement d'E. Lecoq à l'hôpital d'Argenteuil
 - Jacob Delafon à Reims

Lire

- 10 - Bonnes feuilles de «Paroles de prolétaires» d'A. Laguiller

Dans le monde

- 12 - Indonésie : le procès de Suharto
 - USA : Bush Lagaffe président?
 - USA-Colombie : les USA luttent contre la drogue... ailleurs

CEUX QUI TRANSFORMENT L'EAU EN OR

Dans le dernier rapport annuel de la société Suez-Lyonnaise des Eaux pour 1999, l'argent coule à flots. Ainsi le bénéfice net annoncé s'élève à 7 milliards et demi de francs, ce qui permet aux actionnaires de se partager au titre des dividendes la somme de 3,9 milliards de francs. On y apprend que l'équipe des dirigeants, au nombre de 26, ont vu leur rémunération augmenter de 12,3% entre 1998 et 1999. Et enfin que chacun des 19 membres du Conseil de Surveillance a perçu comme jeton de présence, c'est-à-dire pour s'être assis pour bavarder autour d'une table, 150 000 F plus des extras.

Avec la peau des autres

Selon la Caisse nationale d'assurance maladie, il y a eu plus de 1,35 million d'accidents du travail déclarés en 1999. Déjà en hausse de 3,2% en 1998, ces accidents ont augmenté de 3,6% l'an dernier.

Les causes de cette recrudescence sont identifiées : le recours aux intérimaires et aux précaires pour les tâches dangereuses, la sous-traitance en cascade et les délais de plus en plus courts imposés aux travailleurs.

Les bénéficiaires records que les entreprises affichent, elles les font avec la peau des salariés!

Ils ne s'oublient pas

Le PDG du groupe Vivendi vient de dévoiler son salaire brut : 15 millions de francs en 1998 et 20 millions en 1999. Sans compter les avantages annexes.

Cela n'a rien d'exceptionnel puisque Bébear (Axa) avoue 15,5 millions hors stock-options et Lagardère (Matra-Hachette) 6 millions. Quant à Seillière, le chef du patronat français, il affichait récemment 7 millions, plus une cagnotte de 59 millions sous forme de stock-options.

Si certains patrons ne sont pas gênés d'étaler leur salaire, d'autres préfèrent la discrétion. Mais tous pratiquent la modération des salaires... de leurs travailleurs.

Non seulement les employés, qui sont à l'origine de ces plantureux profits, n'en ont pas vu la couleur mais, à l'occasion de l'accord sur les 35 heures, cette société multimilliardaire essaie encore de rogner des acquis.

Quant aux consommateurs c'est le montant de leur facture qu'ils voient régulièrement grimper, alors que, tout aussi régulièrement, des rapports des chambres régionales des comptes font état de surfacturations dans la gestion de l'eau, qu'elle soit assurée par la Lyonnaise ou Vivendi, l'ex-Générale des Eaux.

A. R.

Ras-le-bol de la précarité

Selon l'INSEE, 51% des entreprises industrielles disent avoir des difficultés pour recruter. Parmi les raisons qui sont invoquées : les contrats d'intérim et les CDD seraient délaissés au profit des emplois stables.

S'ils proposaient de vrais emplois et des salaires corrects, les patrons trouveraient donc plus facilement. Faudrait y penser!

Et ils étaient du bon côté des canons

Selon un médecin américain, le « syndrome de la guerre du Golfe » qui frappe des milliers d'anciens combattants, serait dû à l'utilisation d'uranium appauvri dans les obus anti-chars. Cet uranium n'est pas utilisé comme métal radioactif, mais parce qu'il est extrêmement dense. Mais au moment de l'explosion, il libérerait quand même des particules nocives.

Cela c'est pour les soldats qui se trouvaient du « bon » côté des canons. Et pour ceux d'en face, civils et militaires irakiens, on n'entend pas parler de la moindre enquête.

C'était sans doute cela les « frappes chirurgicales »!

Réunion publique avec Arlette Laguiller à Paris

Mercredi 20 septembre
Salle de la Mutualité

24 rue Saint-Victor
Paris 5^e

FÊTES de Lutte Ouvrière

• TOULOUSE

Samedi 23 septembre à partir de 18h
et dimanche 24 septembre jusqu'à 19h
Parc de la Mounède (route de Saint-Simon)

• LYON

Samedi 23 septembre à partir de 18h
et dimanche 24 septembre de 12h à 19h
Hall des fêtes - Saint-Fons

• MULHOUSE

Samedi 23 septembre à partir de 15h
Salle des fêtes - Kingersheim

• DIJON

Samedi 30 septembre et dimanche 1^{er} octobre
Maison de Marsannay - Marsannay-la-Cote

• RENNES

Samedi 30 septembre de 14h 30 à 24h
Centre social Carrefour 18 - 7, rue d'Espagne

• TOURS

Samedi 7 octobre de 14h 30 à 24h
La Pléiade - La Riche

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET Attention notre adresse vient d'être modifiée. C'est désormais : <http://www.lutte-ouvriere.org> e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél 01 44 83 08 93 est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1^{er} janvier 1970. Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. Tirage: 12400 exemplaires. Composition: [ET Associés]. Impression: Rotq de l'Île-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 0148142165. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE! Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à: Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à: LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
- Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
- Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé: tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM:
PRÉNOM:
ADRESSE:
CODE POSTAL et VILLE:
COMPLÈMENT D'ADRESSE:
Je m'abonne à: **LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de:
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de:
Règlement:
- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
- par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

Éditorial

UN GOUVERNEMENT PLUS COMPRÉHENSIF AVEC LES PATRONS QU'AVEC LES SALARIÉS

■ Face au blocage des dépôts de carburants et des raffineries organisé par les transporteurs routiers, il n'a pas fallu longtemps pour que le gouvernement se montre compréhensif. Les négociations avec le ministre des Transports, Jean-Claude Gayssot, ont débouché sur des concessions substantielles, même si elles ne suffisent pas aux transporteurs, qui ont poursuivi leur blocus. L'Etat remboursera aux transporteurs une part de la taxe intérieure sur les produits pétroliers, la TIPP. Il promet également une compensation, allant jusqu'à 40 %, des hausses du prix du gazole liées à l'augmentation des prix du pétrole brut. L'aide ainsi fournie aux transporteurs routiers a été chiffrée à 17 000 F par camion et par an. D'autre part les transporteurs auront la possibilité de répercuter les hausses des prix du carburant sur leurs clients.

En cédant rapidement à cette catégorie, le gouvernement voulait sans doute essayer d'éviter que le mouvement ne s'étende à d'autres. Taxis, ambulanciers, transports de voyageurs, bateliers, mais aussi et surtout bien sûr l'ensemble de ceux qui doivent utiliser leur voiture pour aller travailler, tous sont concernés par la hausse incessante des prix des carburants. Il n'est donc pas dit que le gouvernement se sorte si facilement de cette situation.

Parmi les transporteurs routiers, il y a des entreprises d'importance variable, allant de celles qui possèdent une flotte de centaines de camions au simple artisan, et il en est de même pour les taxis, les ambulanciers ou les marins-pêcheurs. Les plus gros se servent des difficultés réelles des petits pour justifier leurs exigences vis-à-vis de l'Etat. Mais à la fin, c'est évidem-

ment eux qui ramassent la plus grande partie des aides de celui-ci. Et il faut constater que ce gouvernement, quand il a affaire au patronat ou à une partie de celui-ci, sait faire preuve de diligence. Cela tranche avec son manque d'empressément lorsqu'il se trouve confronté aux revendications des salariés, que ce soit ceux de Givet cet été, ou auparavant par exemple les employés des transports de fonds ou ceux de Michelin.

Parmi tous ces patrons, petits, moyens ou plus gros, beaucoup ne manquent pas de vilipender les salariés lorsqu'ils se mettent en grève. Ce sont souvent eux qui accusent les cheminots, les chauffeurs d'autobus ou les postiers de prendre en otage la population, voire tout le pays, lorsqu'ils cessent le travail et interrompent ainsi le service public. Mais bloquer une raffinerie avec quelques camions prélevés sur la flotte d'une grosse entreprise de transport, en privant d'essence toute la population d'une région, qu'est-ce que c'est ? Ces patrons, même très minoritaires, utilisent les moyens qu'ils ont pour imposer leurs exigences à l'Etat. Alors de quel droit le reprochent-ils aux travailleurs, dont l'activité fait vivre toute la société... et y compris les entreprises de transport ?

Et puis ce sont aussi les mêmes patrons qui n'hésitent pas à demander des aides à l'Etat, ou des ristournes sur les taxes qu'ils payent, alors qu'en réalité ils bénéficient déjà d'une aide considérable, ne serait-ce que parce que l'Etat met à leur disposition un réseau routier qu'ils ne payent pas, ce qui les met en meilleure position face au transport ferroviaire, qui serait pourtant souvent le moyen le plus rationnel et le plus sûr.

Bien sûr, le mécontentement contre la hausse des prix du carburant est partagé par toute la population. Mais le gouvernement n'a pas le même comportement vis-à-vis de celle-ci que vis-à-vis des patrons routiers. Les quelques mesures annoncées par Fabius dans son plan de baisse des impôts, y compris la suppression de la vignette auto, sont loin de compenser la ponction que cette hausse représente sur le pouvoir d'achat d'un ouvrier ou d'un employé obligé d'utiliser son véhicule pour aller travailler. A ceux-là, le gouvernement ne promet que le maintien du blocage des salaires, au nom comme toujours de la « compétitivité » de l'économie. C'est le même argument d'ailleurs qu'utilisent les patrons du transport routier vis-à-vis de leurs salariés lorsqu'ils invoquent la concurrence européenne, ou... les prix du gazole, pour justifier les salaires misérables et les conditions de travail physiquement insupportables qu'ils imposent aux chauffeurs routiers.

Alors oui, ce gouvernement se montre comme toujours infiniment plus sensible aux exigences du patronat qu'aux revendications des salariés. Ce n'est pas une question de logique économique, de « compétitivité » ou d'impératifs de concurrence : c'est un choix. Et si nous ne voulons pas que ce soit encore nous qui payons demain les concessions faites aux patrons du transport routier, c'est à nous, travailleurs, d'en tirer les conclusions, en nous servant de notre force collective pour imposer au patronat et à l'Etat d'autres choix. A commencer par prendre sur les profits des grandes sociétés pétrolières – ou des gros transporteurs – plutôt que de faire payer l'ensemble des travailleurs.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

NE PLUS S'EN LAISSER IMPOSER !

En fin de semaine dernière, Fabius et Jospin se sont bousculés pour assumer la paternité de cette réforme des impôts qui allait satisfaire tout le monde, salariés comme patrons ! Allons donc !

Quelques pincées pour les travailleurs...

Fabius s'est d'abord vanté de la future baisse de l'impôt sur le revenu... établie sur trois ans et proportionnellement plus forte pour les « petits » qui bénéficieront d'une réduction de 3,5 % pour la première tranche du barème, contre 1,5 % pour la sixième tranche. Ouais ! Mais concrètement, ça veut quand même dire que le célibataire smicard « gagnera » 1 048 F d'ici 2003, là où le célibataire richard en gagnera 6 596 F. Tous les hommes sont égaux, mais certains sont plus égaux que d'autres ! Idem pour la suppression de la vignette automobile : une économie médiocre pour les possesseurs de tacots, bien plus intéressante pour ceux qui roulent en Porsche ! Et comme par hasard, le gouvernement ne touche pas aux impôts indirects comme la TVA, les plus injustes puisque tout le monde les paie au même tarif. Il ne touche pas non plus à la taxe sur la télé, alors que les chaînes publiques devenues filles de pub ont d'autres moyens de financement ! Il ne touche pas davantage à la taxe d'habitation, qui pénalise des travailleurs de presque un mois de salaire !

... mais à pleines mains pour les patrons.

En fait, le battage autour du caractère prétendument social de cette baisse vise surtout à faire passer de nouveaux cadeaux au patronat. Pour les patrons qui déclarent moins de 250 000 F de bénéfices annuels, l'impôt sur les sociétés chutera de 37 % à 15 % d'ici 2002. Et pour les plus gros, la gauche plurielle se fait un plaisir de supprimer la surtaxe de 10 % sur les bénéfices qu'avait imposée... Juppé en 95 ! L'impôt sur les sociétés devrait donc passer globalement de 37 % à 33,3 % en trois ans. Même la baisse de la CSG pour les revenus inférieurs à 1,3 fois le SMIC, soit quelque 500 à 600 F de mieux par mois sur la feuille de paye, est un cadeau déguisé au patronat : l'Etat donne ainsi, à la place des patrons, un

petit coup de pouce au SMIC. Et il encourage le patronat à embaucher au SMIC ou guère plus.

Ils continuent à nous pomper !

Quant à la diminution très attendue des 70 % de taxes que l'Etat prélève sur les produits pétroliers, c'est peau de balle ! Une petite réduction du fioul qui fera peut-être économiser 600 F annuels aux particuliers qui se chauffe avec. Mais pas question d'égratigner les compagnies pétrolières qui ont pourtant augmenté leurs carburants de 23,7 % en un an.

Bref, en guise de baisse d'impôts, le gouvernement nous offre au mieux 4 pleins par an ! Il appelle ça « distribuer du pouvoir d'achat » ! Normal qu'on l'ait saumâtre, quand on fait le bilan d'une vingtaine d'années de blocage des salaires par des gouvernements de gauche ! Politique que les patrons se sont évidemment pressés de précéder ! Et les accords Aubry sur les 35 heures persistent et signent à encourager des clauses de gel des salaires. Le tout, sur fond de politique de licenciements massifs des grandes entreprises qui font des bénéficiaires, dont une des conséquences est que des centaines de milliers de licenciés qui ont retrouvé du travail, n'en ont retrouvé qu'à qualification ou salaire sérieusement écorchés. Sans parler des anciens travailleurs condamnés aux « minima sociaux » qu'il n'est pas question d'augmenter ! Cela découragerait de chercher du travail, nous disent Fabius, Jospin et Cie !

Il va pourtant falloir que patrons et gouvernants paient la note. Il va falloir les y contraindre. Aujourd'hui, les transporteurs routiers ont pris la tête d'une fronde et bloquent des raffineries. Ils ont raison de se défendre. Avec un poids lourd, on peut faire barrage. Mais point n'est besoin aux travailleurs de bloquer de l'extérieur. Dans les raffineries, les transports, les banques et les industries, ils sont partout dans la place. Ils font tout tourner. Et à raison de détermination et d'organisation, ils peuvent tout paralyser pour faire entendre leurs revendications et celles de toute la collectivité.

Ça ne va pas tarder !

Editorial des bulletins d'entreprises *L'Étincelle* du lundi 4 septembre 2000, publiés par la Fraction.

Au sommaire du numéro 10 (juillet-août 2000) de *Convergences Révolutionnaires*, édité par la fraction *L'Étincelle* de Lutte Ouvrière et la Tendance *Révolution* ! de la Ligue Communiste Révolutionnaire : un dossier sur l'immigration, des articles sur les relations LO/LCR, l'offensive antiouvrière du Medef...

Pour se procurer ce numéro (10 F) ou s'abonner (60 F les 6 numéros, 100 F d'abonnement de soutien) écrire à Lutte Ouvrière, fraction *L'Étincelle*.

Leur société

Les incidents d'Aubervilliers

FAIRE LA GUERRE À LA MISÈRE... ET PAS ENTRE MISÉREUX !

A la suite de l'expulsion par la police de squatters qui s'étaient installés dans des logements sociaux de l'office municipal d'HLM de la ville d'Aubervilliers en Seine-Saint-Denis, une polémique publique dans la presse et à la télévision s'est développée. Le maire, Jack Ralite, a parlé de réseaux mafieux qui se feraient payer pour installer des familles ; les autres, comme l'association Droit au Logement (DAL), ont défendu après coup la situation de fait établie. Quoi qu'il en soit, au-delà des raisons invoquées et des justifications avancées par les uns et par les autres, il y a une situation qui dépasse largement le cadre de la ville d'Aubervilliers.

Tout d'abord, il est vrai que les mairies dirigées par le PCF, comme Aubervilliers, sont celles qui ont, depuis des dizaines d'années, construit le plus de logements sociaux et accueilli le plus de populations immigrées. Cela ne veut pas dire qu'il n'y aurait pas des reproches à faire sur la façon de faire de ces municipalités, mais c'est une vérité. Comme il est incontestable que les villes les plus riches dirigées par la droite, voire le PS, ont tout fait pour s'opposer à la construction de logements sociaux.

L'Etat par l'intermédiaire des préfets renforce cette répartition sociale injuste et inégalitaire en plaçant d'autorité, et en priorité, comme la loi le leur permet, les populations les plus pauvres en attente de logements dans les logements sociaux de ces municipalités.

Mais quels que soient ceux qui ont organisés les squats en question, c'est bien la situation du logement en général et de ces quartiers populaires en particulier qui peut aboutir à de telles situations. Le constat, c'est que le logement social est le grand sinistré des vingt dernières années. Les crédits ont été diminués de façon dramatique, d'abord par la

gauche quand elle est arrivée au pouvoir, puis par tous les autres gouvernements. C'est ce qui a rendu de plus en plus difficile la construction de logements sociaux ; sans parler même de logements sociaux de qualité, et qui ne soient pas à des prix de plus en plus prohibitifs.

Quant à la vie dans les quartiers populaires où ces cités existent, elle est devenue de plus en plus insupportable. D'abord le chômage de masse qui s'est installé à tout gangrené. La misère croissante a favorisé l'émergence de toute une économie parallèle, drogue, vols, etc., qui pourrait avant tout la vie des travailleurs qui y vivent. Et les restrictions budgétaires ont fait qu'il y a eu encore moins d'argent pour entretenir les cités, qui, en plus du reste, sont souvent laissées à l'abandon. Le tout entraîne un cycle infernal, où ceux qui en ont les moyens s'en vont de ces logements dès que possible. Ce qui ne fait que renforcer les problèmes.

Plus que l'attitude qu'ont pu prendre les représentants de la municipalité PCF sur les expulsions de squatters, ce qu'on peut leur reprocher est de se faire, au moins indirectement, les complices de la politique, c'est-à-dire de l'inaction et même de la défaillance de ce gouvernement qui, comme ses prédécesseurs, est responsable de cette situation, en consacrant l'argent public au service exclusif des privilégiés. Le PCF a rendu publique la réponse du gouvernement à l'interpellation qu'avait faite la députée communiste Muguette Jacquaint. Dans cette réponse, le gouvernement osait se féliciter de sa prétendue politique en matière de logement qui se résume à des effets d'annonce. Dans les faits, la municipalité PCF en est donc réduite à se faire le relais de ceux qui sont, avec le patronat, les responsables de la détresse qui s'est installée dans nombre de quartiers populaires. Et c'est sans doute cela le pire, car c'est ce qui contribue le plus à démoraliser les militants sincèrement attachés au sort de la population ouvrière.

Paul SOREL

les brochures du Cercle Léon Trotsky

Dernières brochures parues :

- N° 84 : Les Partis communistes aujourd'hui (Exposé du Cercle Léon Trotsky du 5 novembre 1999)
- N° 86 : Mondialisation, OMC, Seattle, qu'y a-t-il de changé dans le capitalisme ? Les révolutionnaires et le réformisme de crise (Exposé du Cercle Léon Trotsky du 25 février 2000)
- N° 87 : De l'URSS à la Russie de Poutine (Exposé du Cercle Léon Trotsky du 12 mai 2000)

Prix : 10 F - Envoi contre 12 F en timbres par brochure.

Rentrée scolaire

LANG DANS LES PAS D'ALLÈGRE

Si l'on s'en tient aux premiers récits des journalistes, la rentrée scolaire se serait effectuée sans couacs.

Il faut en conclure que Lang sait donc mieux «communiquer» qu'Allègre. Car si le nouveau ministre de l'Éducation y met les formes, c'est bien la même politique d'austérité qu'il poursuit dans l'enseignement public. Où sont les 100 000 postes d'enseignants réclamés par les manifestants de l'an dernier pour faire face aux besoins les plus urgents, sans parler de tous les autres postes (agents de service, infirmières, documentalistes, secrétaires...) indispensables au bon fonctionnement des établissements scolaires? De même, où sont les milliers de titularisations réclamées pour les enseignants recrutés sous statut précaire?

Rien que dans le département de l'Hérault, où l'an dernier, parents et enseignants réclamaient 630

postes supplémentaires dans l'enseignement primaire, seuls 138 ont été créés. De même, en cette rentrée, 5 000 écoles se retrouvent sans directeur parce que le ministère n'a toujours pas donné aux enseignants suffisamment de moyens pour assumer la surcharge de travail liée à cette fonction. Enfin, de nombreux collèges – toujours pas remis des dégâts causés par les intempéries de décembre dernier – ont dû bricoler pour assurer malgré tout l'accueil des nouveaux élèves.

En fait, même si, à la différence d'Allègre, Lang évite de provoquer les enseignants et pèse ses mots, c'est pourtant la même politique qu'il applique. Cette politique vise à faire, des écoles primaires jusqu'aux lycées, des économies par tous les moyens. Mais elle ne devrait pas tarder à réveiller la colère des enseignants, comme celle des parents concernés.

R.M.

Amiante Gouvernants et patrons, main dans la main

Neuf anciens ministres viennent d'être mis en cause à propos de décès liés à l'amiante. Parmi eux Laurent Fabius, Alain Madelin, Dominique Strauss-Kahn. Il s'agit de plaintes déposées par les familles de quatre victimes décédées de maladies causées par ce produit, et contractées en travaillant à la Sollac, chez Eternit ou Elf-Atochem. C'est la Cour de justice de la République, devant laquelle avaient déjà comparu les ministres inculpés dans l'affaire du sang contaminé, qui aurait à se prononcer. Encore faut-il que la plainte soit retenue, ce qui est loin d'être dit. Ces plaintes portent sur le fait que les gouvernements successifs connaissent parfaitement les risques mortels liés à l'amiante, et n'ont rien fait pendant des années pour empêcher l'utilisation de ce produit par les industriels.

Cela est une évidence, et reste même en dessous de la réalité. En fait, sous la pression des grosses sociétés, les gouvernants ont même activement contribué à travestir la vérité en ce domaine. Au moins depuis les années 1900, on sait que l'exposition à l'amiante provoque des fibroses pulmonaires semblables à la silicose des mineurs, ainsi que des cancers de la plèvre

et des poumons. Pourtant, c'est seulement en 1996 que ce produit a été interdit en France. En 1982, alors même que la multiplication des décès et l'interdiction de l'amiante dans un certain nombre de pays auraient dû rendre évidente la nécessité de ne plus l'utiliser, les pouvoirs publics, les industriels liés à l'amiante et un certain nombre de scientifiques créaient un «Centre permanent amiante» qui s'obstina pendant des années à nier les méfaits de ce produit. Des groupes comme Saint-Gobain ou Eternit faisaient des milliards de bénéfices avec cet amiante, que l'on appelait même parfois «l'or blanc». Ils tenaient à continuer le plus longtemps possible, et l'État les y a largement aidés. Ces longues années qui se sont écoulées avant l'interdiction ont fait des milliers de victimes supplémentaires, et vu le temps que ces maladies mettent à se déclarer l'INSERM estime que, d'ici à 2025, ce sont 100 000 personnes qui devraient en mourir.

Si une partie de ceux qui ont permis ces assassinats en série avaient des comptes à rendre, cela ne serait donc que justice.

Daniel MESCLA

Universités d'été

COMMENT FAIRE PARLER DE SOI



François Léotard en étudiant studieux de son «Université d'été».

QUAND ON N'A RIEN À DIRE

Comme tous les premiers week-ends de septembre, juste un peu avant les vendanges, fleurissent les universités d'été des états-majors politiques. On se demande évidemment à quoi servent ces colloques politico-estivaux. Eh bien, ils ont une utilité bien établie : les leaders des grandes formations peuvent y exhiber leur bronzage et, entre pastis et fromage, asséner quelques commentaires sur l'actualité politique. La chemise polo est de rigueur et la décontraction de mise. Cela dit, les motifs qui président à ces rassemblements sont très variables.

Dans la catégorie «Pousse-toi de là que je m'y mette», les Verts sont évidemment les mieux placés. La semaine dernière les Mamère, Hascoët, Blandin s'étaient littéralement «massacrés» pour savoir quel était le «plus beau» pour remplacer Voynet.

Même état d'esprit – en un plus feutré – pour l'UDF qui se réunissait à Ramatuelle. Le très chiraquien Philippe Douste-Blazy, sous le chaud soleil varois, a tenté de faire un peu d'ombre à son «ami» et à peine rival, François Bayrou, ouvertement candidat à l'élection présidentielle.

Dans la catégorie «Amusons nous Folleville», les patrons du MEDEF, réunis sur le campus d'HEC

de Jouy-en-Josas (Yvelines), avaient décidé de faire appel à un saltimbanque pour les amuser. Ainsi, devant des patrons rigolards, Daniel Cohn-Bendit a tenté d'expliquer que «tous les changements du capitalisme sont liés à la lutte de classe». On ne nous dit pas si le baron Seillière a remercié Cohn-Bendit pour le bon moment qu'il leur a fait passer.

Dans la catégorie des «Tout-petits», le Mouvement des Citoyens recevait à Grasse son président démissionnaire, Chevènement. Le problème est qu'il n'avait rien de particulier à déclarer puisqu'il avait tout dit la semaine précédente. Alors il a brodé sur le «pôle républicain» résolument ancré à gauche, le tout devant 500 militants et un invité de marque : Paul-Marie Coûteaux, député européen du... RPF!

Enfin dans la catégorie «Nous voulons exister», c'est évidemment le RPR qui tient la corde. C'est à Nice que s'est tenue la 16^e université d'été du parti chiraquien. On ne se souvient plus de ce qui s'était dit durant les quinze premières mais, cette fois-ci, Michèle Alliot-Marie, la présidente du RPR, a voulu marquer le coup. Elle a annoncé le lancement d'«une pétition nationale pour la Corse dans la République», relayée par un tract tiré à un

million d'exemplaires qui dénonce les accords de Matignon. C'est sur la question de la Corse que le RPR a décidé de s'opposer au PS. Ce n'est pas que sur le fond, le RPR ou Chirac soient fondamentalement opposés à ces accords de Matignon qui ne vont pas très loin dans l'autonomie, mais le RPR veut occuper le terrain, afficher sa différence, faire oublier qu'avec le PS, il s'apprête à voter oui au référendum sur le quinquennat du 24 septembre prochain.

Quant au PS, il roule dans la catégorie «Tout va très bien madame la Marquise». Réunie à La Rochelle, son université d'été a fait une ovation à Jospin pour un bilan revu et corrigé à l'aune de l'optimisme le plus béat : le chômage baisse, les 35 heures permettent le partage de la croissance (sic), le pouvoir d'achat augmente avec la baisse des impôts. Bref qu'est-ce qu'on attend pour être heureux?

Voilà des universités où, selon le choix, on s'engueule, on s'amuse, on pétitionne, on se congratule et durant lesquelles évidemment personne n'apprend rien... sinon l'intérêt majeur de quelques leaders politiques à s'afficher devant les caméras dans une période pré-électorale où la minute de télé vaut de l'or.

Stéphane HENIN

L'INJUSTICE FISCALE À LA MODE DE FABIUS ET JOSPIN

Éditorial des bulletins d'entreprise du 4 septembre

Le ministre des Finances, Fabius, a présenté le 31 août son plan de réduction d'impôts pour la période 2001-2003. Il a affirmé – et toute la presse écrite ou radio-télévisée a fait chorus – qu'il s'agissait de mesures qui avantageraient toutes les catégories sociales, et qui seraient même plus favorables aux petits revenus qu'aux gros. Mais la justice fiscale, selon Fabius, ressemble fort à la célèbre recette du pâté d'alouette et de cheval, moitié-moitié, une alouette de déduction fiscale pour les travailleurs, un cheval pour les hauts revenus.

On nous a présenté comme un modèle de politique sociale la suppression pour les smicards, en 2003, de la CSG. Mais même si cette promesse est tenue, pourquoi a-t-il fallu attendre trois ans pour voir le gouvernement Jospin annoncer pour dans trois ans la suppression d'une taxe honteuse sur les bas salaires (540 F par mois pour un smicard)... qui avait été instituée par un précédent

gouvernement socialiste ?

La suppression de la vignette, si le Parlement donne son accord, représentera pour le travailleur qui a une petite voiture de plus de cinq ans une diminution d'impôt d'environ 200 F (qui compensera tout juste la hausse du coût du carburant sur deux pleins). Pour le possesseur fortuné d'une voiture de luxe, cela pourra se traduire en revanche par un cadeau d'environ 12 000 F.

La diminution de l'impôt sur les bénéfices des sociétés, qui passera en trois ans de 37% à 33,3%, ne rapportera rien aux travailleurs. Mais elle permettra aux actionnaires de voir leurs dividendes augmenter de 5%.

La diminution de l'impôt sur le revenu, dont on nous dit que les taux d'imposition baisseront sur toutes les tranches, et plus sur les tranches inférieures du barème que sur les plus hautes, sera au bout de trois ans d'environ 900 F par an pour un célibataire sans

enfants gagnant 6 000 F par mois. Mais elle sera de plus de 10 000 F pour un célibataire dont les revenus sont de l'ordre de 60 000 F par mois. Quant aux familles ayant des enfants, il n'a bien sûr pas été question de toucher au système qui fait qu'un enfant de bourgeois représente, tout comme un enfant de travailleur, une demie part (de gros revenus dans un cas, et de petits dans l'autre), comme si les nourrissons du seizième arrondissement de Paris utilisaient cent fois plus de couches-culottes que ceux des quartiers populaires.

On nous dit que baisser l'impôt sur les sociétés est nécessaire pour qu'elles créent des emplois. Mais même si c'était vrai, pourquoi baisser les impôts sur les revenus des particuliers les plus riches, destinés à leurs dépenses personnelles ?

Quant à la TVA, cet impôt foncièrement injuste, qui fait que les plus pauvres paient, tout comme les plus riches, près de 20% de taxes sur tous leurs achats, il n'a même pas été question de le baisser.

En fait, le gouvernement Jospin-Fabius fait mine de faire quelques gestes envers les couches les plus pauvres de la population, mais les vrais cadeaux, il les réserve aux nantis.

Mais nous n'aurons même pas l'occasion de nous prononcer sur ce tour de passe-passe. Car si Jospin, d'accord avec Chirac, veut consulter les électeurs le 24 septembre, ce n'est pas sur sa politique fiscale. C'est seulement pour leur demander s'ils sont d'accord pour que le chef de l'Etat soit élu pour cinq ans plutôt

que pour sept ans, ce qui ne concerne en rien les problèmes de la population.

Mais pourquoi Jospin et Chirac ne nous demandent-ils pas si nous sommes d'accord avec ces mesures fiscales, avec le fait que les riches en soient les principaux bénéficiaires ? Pourquoi ne nous demandent-ils pas de décider qu'il faut empêcher les trusts pétroliers d'empocher des fortunes sur le dos de toute la population, en bloquant leurs bénéfices sur les prix des carburants (alors que pour les gouvernants, bloquer les salaires est chose normale) ?

Tout simplement parce que les intérêts qu'ils défendent ne sont pas ceux des travailleurs, mais ceux des possédants.

Arlette LAGUILLER

La diminution de l'impôt sur le revenu

PLUS TU ES RICHE, PLUS TU Y GAGNES

La mesure la plus importante du plan Fabius est l'allègement de 43 milliards de francs sur trois ans de l'impôt sur le revenu.

Il faut d'abord rappeler que la moitié des ménages n'ont pas les revenus suffisants pour payer l'impôt sur le revenu : la plupart des chômeurs, les RMistes, les salariés à temps partiel, mais aussi bon nombre de couples avec un seul salaire. Tous ceux-là, la moitié la plus pauvre de la population, ne gagneront pas un centime de cette baisse d'impôt. Mais même pour les revenus imposables, la baisse avantage les plus riches.

Les taux des deux premières tranches du barème seront progressivement abaissés de 3,5%, de 2,5% pour les deux suivantes et enfin de 1,5% pour les deux plus hautes tranches. Certains commentateurs en ont profité pour

prétendre que les plus bas revenus en profiteront davantage. En pourcentage peut-être mais pas en réalité ! Bien au contraire : d'après le tableau fourni par les services du ministère des finances, un smicard célibataire déclarant un montant net imposable de 68 583 F paye actuellement 1 048 F d'impôt. En 2003, il devrait ne plus en payer, soit une économie de 1 048 F. Mais le célibataire déclarant 450 000 F au fisc paye actuellement 112 047 F. Il n'en payera plus que 105 451 F soit un gain de 6 600 F par an, et un gain encore bien supérieur pour des revenus plus élevés.

Des millions de francs de gains pour le golden boy, 1 000 F pour le smicard sans enfants, rien pour ceux qui n'ont même pas le SMIC. Qui parle de justice dans ces mesures ?

Christian BERNAC



BUDGET DE L'ÉTAT... ET CADEAUX AU PATRONAT

Sans s'opposer à la baisse des impôts, *L'Humanité* s'interroge : l'État n'aurait-il pas pu profiter de sa bonne santé financière pour augmenter les dépenses publiques (c'est-à-dire augmenter les minima sociaux, embaucher dans les services publics...)?

C'est peut-être le moment de rappeler que dans le budget de l'État, une part extrêmement importante passe en cadeaux au patronat. C'est par

centaine de milliards par exemple que l'État rembourse, à la Sécurité sociale entre autres et avec plus ou moins de bonne volonté les nombreuses exonérations de charges accordées aux patrons pour qu'ils puissent bénéficier d'une main-d'œuvre meilleur marché. Plus de 70 milliards rien que pour la loi des 35 heures pour ne citer que la plus récente parmi ce type de mesures. Et sans parler de

toutes les autres formes de cadeaux : détaxes, marchés garantis, et autres.

Si l'État arrêtaient de subventionner à tour de bras les entreprises, il pourrait embaucher des infirmières, des enseignants, des postiers, augmenter les salaires et les minima sociaux... et dans le même temps baisser les impôts bien plus massivement qu'il ne le fait aujourd'hui.

R.P.

LES COMPAGNIES PÉTROLIÈRES TIRENT LEUR ÉPINGLE DU JEU...

En 1973, quand le prix du pétrole brut avait doublé, la presse présentait le phénomène comme une fatalité, puisque l'épuisement de cette énergie, jusque-là abondante et bon marché, était annoncé comme proche. Et les coupables tout désignés du « choc pétrolier » étaient les pays producteurs, avec comme chef d'orchestre l'OPEP, cartel accusé de profiter de la pénurie pour tirer les prix à la hausse.

En réalité, les dollars des pays producteurs (Arabie saoudite, Emirats en particulier) s'étaient accumulés pour une large part dans les grandes banques des Etats-Unis et d'Europe, tandis que les compagnies pétrolières tiraient leur épingle du jeu. Il

s'est avéré que des informations, réputées sérieuses, annonçant l'imminence d'une extinction des réserves de pétrole, avaient été fabriquées par elles. Avec les surprofits engendrés par la hausse des prix, les compagnies purent financer, sans même avoir besoin d'emprunts, de nouvelles prospections et de nouveaux forages ; de nouveaux gisements devenaient alors rentables du fait de l'augmentation du prix du pétrole. Les « sept sœurs », comme on appelait les grandes multinationales du pétrole, furent les bénéficiaires de la hausse du prix du brut.

Aujourd'hui, entre les compagnies pétrolières et celles d'autres secteurs (télécommunication par exemple), c'est la

course à qui augmentera le plus rapidement le cours de ses actions en promettant aux actionnaires des profits spectaculaires. Selon le journal *Les Echos*, les compagnies pétrolières sont parvenues à abaisser leurs coûts de façon à rester rentables même si le baril tombe à 10 dollars. Or, depuis le début de l'année, le cours s'établit autour de 28 dollars et il a même atteint 34 dollars à la mi-août. Conséquence : une cuvée de profits gigantesques, qui pourraient doubler par rapport à l'an dernier. Selon une estimation, Exxon-Mobil, Shell, BP et Total, engrangent actuellement à eux quatre 1 milliard de francs par jour de profits.

J.S.

... ET ELLES OSENT PROTESTER !

A l'annonce du projet gouvernemental de baisser la taxe grevant le prix du fioul domestique payé par le consommateur, les compagnies pétrolières présentes en France – TotalFina Elf, Exxon Mobil, Shell, BP en particulier – ont protesté : aux yeux de leur association patronale, la « contribution exceptionnelle » qui leur est demandée pour compenser la baisse de cette taxe constitue une mesure « discriminatoire ».

Ces gens-là évitent de dire que ce prélèvement, destiné à rapporter 3,5 milliards de francs à l'Etat, érafle à peine les bénéfices déclarés des sociétés, puisqu'il s'agit d'une ponction de 20 % sur la « provision pour hausse des prix », autrement dit sur des sommes mises de côté par les compagnies sans être déclarées au fisc comme bénéfiques. Cela fait des années que les sociétés pétrolières bénéficient de ce régime de faveur, une astu-

ce et un passe-droit parmi d'autres qui leur permet d'échapper en grande partie à l'impôt.

Les compagnies pourront voir leurs profits continuer d'affluer, y compris sur le fioul domestique. Le gouvernement se vante qu'avec la baisse des taxes, il en coûtera 660 francs de moins au consommateur pour remplir une cuve de 3 500 litres de fioul. Mais il a oublié de préciser que la facture s'alourdira malgré tout, du fait de la hausse spectaculaire du prix du pétrole.

En effet, pour un litre de fioul, le consommateur devrait, d'ici peu, économiser en conséquence de la mesure gouvernementale près de 19 centimes de taxes sur le pétrole et de TVA. Mais le litre du fioul, qui coûtait 1 franc hors taxe au début de 1999 a grimpé à 1,50 francs au début de cette année pour atteindre 2,08 francs actuellement. Autrement dit, la diminution des taxes est loin de compenser la hausse du pétrole.

Résultat, le prix d'un litre de fioul est passé, taxes comprises, de moins de 2 francs au début de 1999 à plus de 3 francs aujourd'hui, sans que la mesure gouvernementale vienne rectifier le tir de façon significative.

Jean SANDAY

LA FEUILLE DE VIGNETTE DE FABIUS

Le plan Fabius prévoit la fin du paiement, dès cette année, de la vignette automobile, taxe impopulaire que les automobilistes payent depuis 44 ans.

C'est le gouvernement socialiste de Guy Mollet qui en juin 1956 avait décidé l'instauration de la vignette, présentée alors comme une œuvre charitable puisqu'il s'agissait d'alimenter un fonds national de solidarité en faveur des personnes âgées.

En réalité, ces dernières (qui, au passage, ont payé toutes ces années la vignette comme les autres si elles possédaient une voiture) n'ont guère profité de ce fonds. Cet impôt a rejoint les autres dans les caisses de l'Etat. Et en 1956, les impôts ont bien plus servi à financer la guerre d'Algérie, alors intensifiée par le gouvernement socialiste, que profité aux vieux.

En 1984, les ressources obtenues par la vignette ont été attribuées, dans le cadre de la « décentralisation » aux départements qui se sont fait alors une concurrence acharnée pour attirer les immatriculations. Ce sont d'ailleurs aujourd'hui ces collectivités représentées par les



Gamma

UNE AUGMENTATION DU SMIC... QUE LES PATRONS NE PAYERONT PAS

Dans le catalogue des mesures fiscales de Fabius, on trouve la réduction progressive de la CSG et de la CRDS pour les salaires inférieurs à 1,3 SMIC (dans les 8 000 F par mois). En trois ans, ces deux prélèvements baisseront progressivement. La réduction ira de quelques dizaines de francs par mois pour les salaires autour de 8 000 F, jusqu'à 540 F pour un smicard.

C'est un « cadeau » qui intéresse aussi beaucoup... le monde patronal ! En effet, grâce à cet allègement, le SMIC va monter de près de 10 %

en trois ans, sans que les employeurs aient à mettre la main à la poche. C'est pratique.

Et cela va peut-être même permettre de freiner la progression du montant officiel du SMIC, ce qui arrangerait bien les affaires de Martine Aubry : dans sa loi sur les 35 heures, pour ne pas faire baisser le SMIC, elle avait dû créer un double SMIC et annoncé qu'il faudrait ralentir la progression du SMIC mensuel...

Message bien reçu par Fabius, l'Etat payera à la place des patrons... R.P.

conseils généraux qui se plaignent le plus de la suppression de la vignette (avec les buralistes qui perdent à cette occasion 5 800 F en moyenne de revenus annuels). L'Etat a promis de compenser intégralement le manque à gagner dans les départements mais les présidents de conseils généraux craignent qu'il ne soit mauvais payeur et se plaignent de l'atteinte à l'autonomie fiscale des départements. Si l'Etat ne compensait plus, ou mal, dans l'avenir, la ressource représentée par la vignette (soit environ 10 % des ressources fiscales actuelles des départements), cela pourrait entraîner une hausse des taxes d'habitation !

Mais si Fabius a décidé la suppression immédiate de la vignette, c'est avant tout pour faire un geste un peu spectaculaire face à la colère que provoque la flambée du prix de l'essence. Mais la mesure ne fera guère illusion.

Pour les possesseurs de grosses cylindrées, le cadeau de la vignette n'est pas négligeable (12 648 F d'économies pour une Mercedes S500 neuve) mais pour la très grande majorité des automobilistes qui ont des voitures de moins de sept chevaux fiscaux, l'économie n'atteint que

400 à 500 F pour l'année pour un véhicule neuf alors que le prix du carburant a pu engendrer une augmentation de plus de mille francs en moyenne. D'après les chiffres du ministère des Finances lui-même, la suppression de la vignette apporte pour un véhicule de 4 CV de moins de 5 ans une économie évaluée entre 134 F et 312 F selon les départements (254 à 616 F pour un véhicule de 7 CV).

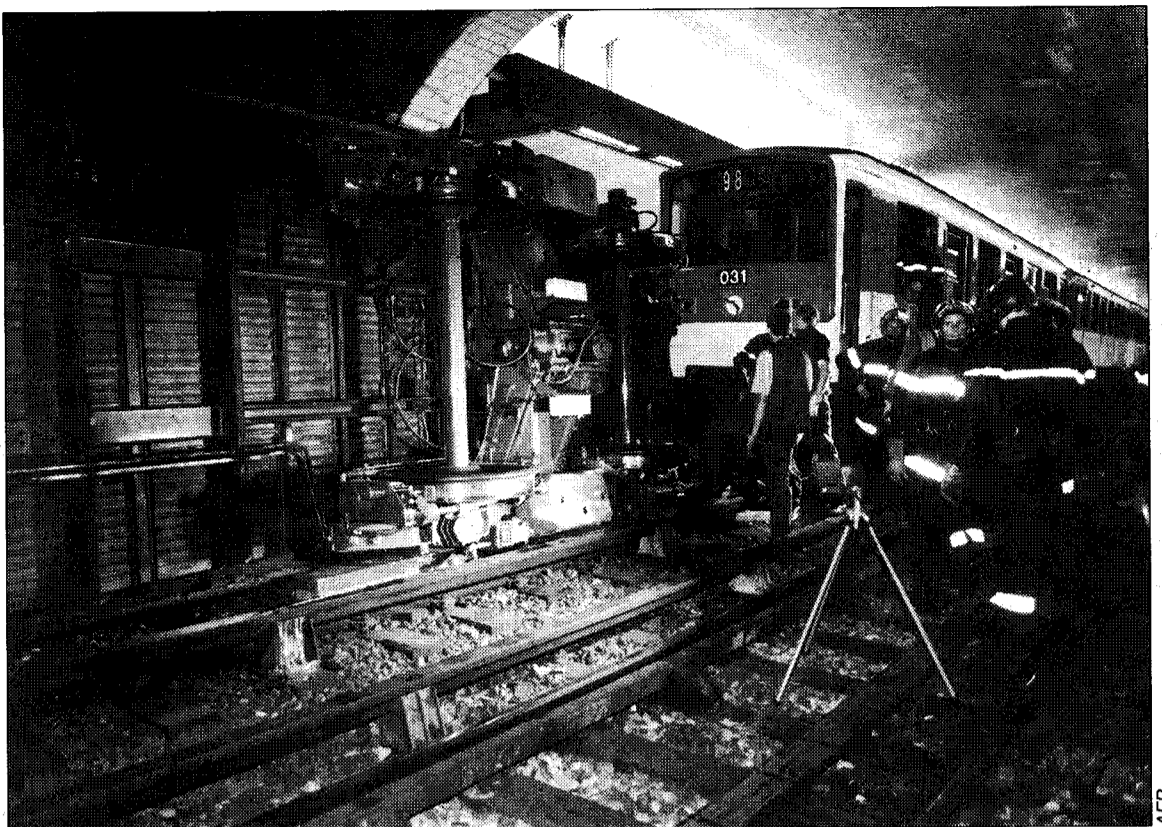
Autant dire que l'Etat fait cadeau en gros d'un ou deux pleins d'essence, et c'est tout ! Par ailleurs, le gouvernement se refuse en fait à prendre sur les profits faramineux des compagnies pétrolières ; il s'engage tout juste à amortir, dans l'avenir, les futures hausses par une modulation des taxes sur les carburants (qui représentent tout de même 70 % du prix du litre à la pompe !). Cela devrait éviter les hausses trop brutales à venir mais n'annonce pas une baisse du prix actuel des carburants à la pompe.

La vignette automobile est le symbole même d'un impôt présenté à l'origine comme provisoire, mais qui a duré, et qui a été ouvertement détourné de son objet.

Claire LACOMBE

Métro parisien

L'ACCIDENT À LA STATION NOTRE-DAME-DE-LORETTE



L'accident qui s'est produit le mercredi 30 août, vers 13h30, est un accident rarissime à la RATP. La première voiture d'une rame de métro s'est couchée sur la voie, à l'entrée de la station Notre-Dame-de-Lorette sur la ligne 12, et après une glissade s'est encastrée dans le quai de la voie opposée. Heureusement, il n'y a eu que des blessés légers, 24 au total, selon la RATP.

Sur cette ligne Mairie-d'Issy - Porte-de-la-Chapelle, sur toute la portion comprise entre les stations Lamarck, Abbesses, Pigalle, Saint-Georges, Notre-Dame-de-Lorette, le profil de la voie est très sinueux, avec de fortes pentes. C'est bien le cas entre Saint-Georges et Notre-Dame-de-Lorette où, en plus de la pente, la courbe à l'entrée de la station est importante. La vitesse imposée à

l'entrée de cette courbe est limitée à 30 km/h. Ces particularités, tous les conducteurs de la ligne les connaissent pour les pratiquer quotidiennement. De la même manière, tous connaissent le matériel qui est réputé pour avoir un freinage bien moins efficace que le matériel sur pneu par exemple. Mais les vitesses sont adaptées et sont peu élevées sur ce parcours. Alors que penser d'un tel acci-

dent qui aurait pu avoir des conséquences dramatiques? Il semble y avoir eu une survitesse, mais à quoi est-elle due? Au matériel, à la voie, à une erreur de conduite? Actuellement, la bande enregistreuse et le train sont sous scellés, à disposition de la justice.

De fait, l'ensemble des conducteurs ont été particulièrement choqués des déclarations faites par un porte-parole de la direction qui chargeait le conducteur, en voulant le faire passer pour un récidiviste de la vitesse. Du coup, et aussi par crainte des réactions éventuelles de colère, les dernières communications de la direction sont plus prudentes sur le sujet... d'autant plus que dans toutes les déclarations que la direction a faites à la presse, elle a

comme par hasard oublié de mentionner que le système de pilotage automatique était en panne, rendant la conduite manuelle obligatoire sur ce tronçon. Eh oui, ce serait un peu gênant pour la RATP de laisser entendre que l'entretien n'est pas toujours au top... et de laisser apparaître que, au cas où l'accident serait dû à une « erreur humaine », celle-ci découlerait aussi de la défaillance d'un automatisme.

En 1981, deux accidents graves avaient eu lieu. Un sur le RER, où une rame avait tamponné la rame qui la précédait (un mort et des blessés), et un autre à la station Nation 2, où un train qui partait de Nation avait franchi un feu rouge, heurté un autre train (le conducteur en était mort). Suite à

ces accidents, la direction avait fait installer un système qui fait que lorsqu'un train franchit un signal rouge (signal d'arrêt impératif), ce train est immédiatement bloqué.

D'autres systèmes existent sur le RER par exemple, qui font que lorsqu'un train dépasse la vitesse prescrite, il est automatiquement freiné. Ces systèmes vont-ils être généralisés sur le métro? En tout cas, quels que soient les résultats de l'enquête en cours, les progrès techniques devraient pouvoir faire qu'une éventuelle erreur humaine ou défaillance du matériel n'ait pas de conséquence dramatique, ni pour les travailleurs du métro, ni pour les usagers. La sécurité n'a pas de prix.

Correspondant LO

Hôpital Saint-Antoine Paris

PAS DE REPOS POUR LES MAUVAIS COUPS

À l'hôpital Saint-Antoine (Assistance publique - Hôpitaux de Paris), un mouvement de protestation dirigé par la CGT a débuté en juillet dans le service de Radiologie, rejoint par certains laboratoires, la crèche du personnel et le service de diététique.

À l'hôpital, il y a deux statuts de repos, le personnel en repos fixe (tous les samedis et dimanches en repos et les jours fériés) : cela concerne essentiellement les administratifs et le personnel ouvrier ; puis le personnel en roulement, surtout le personnel d'hospitalisation, qui travaille un week-end sur deux.

Selon que l'on soit un travailleur en repos fixe ou en roulement, cela ne donne pas la même égalité face aux jours fériés.

Le personnel en roulement est amené à travailler les jours fériés. Quand c'est le cas ou quand il est en repos hebdomadaire cette journée-là, ce jour donne droit à une récupération appelée « crédit de repos supplémen-

taire » (RS) : ce crédit se monte à 13 jours de repos supplémentaires au lieu des 9 jours des personnels en fixe.

Les personnels en mouvement avaient bénéficié, depuis des dizaines d'années, du statut du personnel en roulement parce qu'ils assurent certains week-ends et certains jours fériés dans l'année, mais pas au même rythme que le personnel d'hospitalisation. La direction a décidé de « faire le ménage » en supprimant ces acquis, qu'ils ne mériteraient pas d'après elle puisqu'ils sont considérés comme personnels en fixe.

Le personnel refusant cette dégradation est allé par deux fois en juillet à la direction locale et une fois à la direction générale de l'AP-HP. Chacune des directions se renvoie la responsabilité d'un accord sur le nombre de fériés à récupérer.

Tout l'été, le personnel a obligé la direction à expédier des assignations en recommandé chez ceux qui devaient travailler le samedi et

dimanche : la direction ne les reconnaissant pas en roulement, ils n'avaient aucune raison de venir travailler les week-ends à moins d'y être obligés par assignation.

Vendredi 1^{er} septembre, après un nouvel échec lors d'une réunion avec la direction, le personnel de Radio a débrayé 2 heures, la crèche 1 heure et 3 heures lundi 4 septembre, et compte continuer jusqu'à satisfaction.

Le personnel concerné par cet escamotage des repos pense que cela arrive à point nommé pour la direction : d'une part, parce que cela masque le manque de personnel, d'autre part, parce que la mise en place des 35 heures est à l'ordre du jour. La direction pourrait alors « rendre » dans le cadre des 35 heures les jours qu'elle conteste aujourd'hui et le personnel, dans ce cas, ne verrait pas d'amélioration dans ses conditions de travail.

Prendre d'une main en redonnant peut-être de l'autre, la belle affaire!

Correspondant LO

Air France Le Bourget Seine-Saint-Denis

Après l'accident du Concorde

LA DIRECTION NE PERD PAS LE NORD

L'accident du Concorde s'écrasant à Gonesse fin juillet a bouleversé le personnel d'Air France aussi bien du Bourget que de Roissy. Beaucoup d'entre nous l'ont vu en flammes, ont entendu l'explosion ou encore sont passés sur le lieu du crash quelques minutes après, en quittant le travail pour rentrer chez eux.

Ceux des ateliers qui travaillent sur les réparations du Concorde ont été particulièrement choqués.

Mais face à ce drame dont les causes restent toujours incertaines, la direction n'a pas perdu le nord. Elle y a vu une occasion pour nous réserver son couplet sur l'« unité de l'entreprise » : « Mobilisation de tous (...) au service d'Air France. (...) Nous pouvons nous tourner vers l'avenir dans l'unité », conclut-elle dans une lettre adressée à tout le personnel!

Certains syndicats se sont crus obligés de joindre leur voix à la sérénade patronale. L'un d'entre eux écrivait par exemple, suite à l'accident : « Les mécaniciens d'Air France apprécient la confiance qui leur est témoignée par le Président de la compagnie, les responsables des directions Industrielles et de Maintenance... »

Qu'il y ait des responsables syndicaux pour se sentir flattés par les discours paternalistes de la direction, c'est leur affaire. Mais pour une fois qu'Air France ne cherche pas à nous faire porter le chapeau pour un accident (en tout cas pas pour l'instant), on ne voit vraiment pas pourquoi on lui en serait reconnaissant. Nous n'appartenons pas au même camp que les directeurs et leurs actionnaires et nous n'avons que faire de leur « confiance »!

Correspondant LO

France Télécom
Centre de Bagnole
Seine-Saint-Denis

LA GRÈVE CONTINUE

Au Centre international par opérateurs (CIO) France Télécom de Bagnole (320 personnes au total), la grève des opérateurs entrait mercredi 6 septembre dans son sixième jour.

Entamée la semaine précédente, le mardi 29 août (voir LO n° 1677), par 90% (soit environ 100 personnes) du personnel des salles alors présent au centre, elle avait été reconduite les deux jours suivants. Les employés réagissaient à l'annonce de la fermeture du CIO de Bagnole, avec les mutations imposées (alors même qu'une partie du personnel vient tout juste d'arriver du centre Paris-Archives); ils exprimaient leur ras-le-bol des restructurations à répétition qui les ballottent d'un lieu de travail à un autre, avec des changements d'horaires et de conditions de travail à chaque fois.

Les grévistes ont ensuite suspendu leur mouvement pendant la journée du vendredi, afin de ne pas perdre la paye du week-end. Ce qui ne les a pas empêchés de le reprendre lundi 4 septembre et de le reconduire depuis, jour par jour. Le nombre des grévistes a cependant sensiblement diminué mardi 5. Il faut dire que, localement, la plupart des militants CGT se sont montrés rapidement hostiles à la grève, reprenant pour certains le travail le 4 septembre de manière très visible. Mais



les grévistes s'étaient donné un moyen pour tenter de passer outre à ce genre de manœuvre de division en élisant un comité de grève de dix membres, par ailleurs souvent des militants syndicaux SUD ou CGT. Ce comité a été reçu lors des premières rencontres avec les directions locale et régionale de France Télécom (qui n'ont rien donné).

Il prépare la journée de jeudi 7 septembre, pour laquelle un préavis de grève a été déposé par les syndicats dans les CIO de province - Nantes, Marseille et Strasbourg - et il a lancé un appel au personnel de tous ces CIO.

La direction de France

Télécom avance que ce serait pour privilégier les emplois en province qu'elle compte fermer le centre de Bagnole en 2001 mais, en province comme en région parisienne, les restructurations sont incessantes et c'est le personnel qui, jusqu'à présent, en fait la aussi les frais. En outre, avec la grève à Bagnole, le trafic retombe largement sur ces centres de province, qui sont saturés. Aussi le mécontentement y est-il fort également.

La journée du 7 septembre doit être un succès. Il faut que la grève dans les quatre centres démontre - elle pourrait bloquer l'ensemble des services internationaux, renseigne-

Hôpital d'Argenteuil
Val-d'Oise

TOUS ENSEMBLE CONTRE LE LICENCIEMENT D'ÉDITH LECOQ

Mardi 12 septembre à 14 heures aura lieu un rassemblement devant l'hôpital d'Argenteuil en soutien à Edith Lecoq, infirmière et militante syndicale révoquée de la fonction publique en juillet dernier (voir LO n°1676 du 25-08-2000). La nouvelle de ce licenciement prononcé dans des conditions particulièrement scandaleuses a suscité l'indignation de bien des habitants d'Argenteuil et des salariés des environs. Alors qu'Edith Lecoq animait un mouvement du personnel de nuit sur les conditions de passage aux 35 heures, la direction a organisé une filature pour l'accuser ensuite de quelques moments d'absence dans son service!

La pétition de soutien a d'ores et déjà recueilli

environ 3000 signatures. Plusieurs élus du Val-d'Oise ont exprimé leur désapprobation face à cette décision et s'apprêtent à soulever le problème au conseil d'administration du 6 septembre. Le comité de soutien tiendra une nouvelle réunion publique vendredi 8 septembre à 19 heures à l'espace Nelson-Mandela, à Argenteuil. Edith Lecoq a entamé un recours devant les instances compétentes de la fonction publique hospitalière: elle exige non seulement sa réintégration mais la levée de toute sanction, en particulier son retour au sein de l'équipe de nuit.

Dans l'immédiat, il est important de faire du rassemblement du 12 un succès.

ments et communications, fonctionnant par opérateurs (qui intéressent en particulier les ambassades, les journalistes, les cadres d'entreprises) - la détermination des travailleurs à ne pas se laisser traiter comme des pions, pour

les besoins d'une politique de rentabilité de France Télécom qui est destinée aux actionnaires et aux spéculateurs en Bourse et qui n'a rien à voir avec leurs intérêts.

Correspondant LO

Jacob Delafon
Reims

Les travailleurs de Jacob Delafon (groupe Kolher) ont de nouveau observé des débrayages contre les 107 suppressions d'emplois qui touchent l'usine de Reims. Depuis son annonce au mois de décembre par la direction, des actions ont été menées pour protester contre ce 6ème plan social: débrayages, blocage des expéditions, distributions de tracts à la population.

En 1977, l'usine comptait 900 salariés; aujourd'hui, après six plans « sociaux », l'effectif est de 156. Les 107 suppres-

sions d'emplois concernent la production et il ne resterait qu'un centre de conditionnement et un laboratoire de recherche, en tout 49 postes. Cela fait des années que le groupe américain Kolher, propriétaire de la famille du même nom, numéro 2 mondial du sanitaire, délocalise les productions en Chine et en Égypte, cela dans le but de faire des profits encore plus importants. Loin d'être en difficulté, le groupe se porte très bien et l'année dernière le chiffre d'affaires a progressé de 12%.

La direction ne fait pas mystère que si ces 49 salariés peuvent trouver un autre travail, cela serait mieux. C'est donc une fermeture pure et simple du site qu'elle souhaite.

Les travailleurs savent bien le crédit qu'ils peuvent accorder aux déclarations du groupe. Lors du dernier plan social, en 1996, la direction avait eu l'aval des pouvoirs publics en mettant en avant son souci de préserver les emplois restants!

Jeudi 30 août, 80 salariés se sont rendus à la direction départementale du travail, à Châlons-

Plan « social »: LA DIRECTION DOIT PAYER!

en-Champagne, où devait se tenir une négociation entre direction, syndicats et pouvoirs publics, suite au refus du plan social proposé par le groupe. Celui-ci se contentait du minimum légal. Ainsi, pour un salarié ayant 30 ans d'ancienneté, la prime de licenciement s'élèverait à 60 000 F environ. Pour les travailleurs dont la moyenne d'âge est de 48 ans et l'ancienneté moyenne de 28 ans, il est hors de question d'accepter de telles conditions. La direction a

fait quelques concessions minimales, la mesure la plus concrète étant l'augmentation de 10 000 F de cette prime. En réponse, les travailleurs ont de nouveau arrêté complètement le travail et réclament 10 000 F par année d'ancienneté, en plus de la prime légale.

De nouvelles actions sont à venir: les travailleurs de Jacob Delafon sont bien décidés à faire payer la famille Kolher.

**Bonnes feuilles
de « Paroles de prolétaires »
d'Arlette Laguiller**

« L'OUVRIER, UN ROBOT... »

Nous terminons cette semaine la publication d'extraits du livre d'Arlette Laguiller, *Paroles de Prolétaires*, paru au printemps 1999, qui rassemble de nombreux témoignages de travailleurs illustrant ce qu'est aujourd'hui encore la condition de la classe ouvrière.

Un chapitre y est consacré à l'organisation du travail dans l'usine Renault de Flins, et à ce que cela signifie pour les travailleurs.

Les images les plus connues, sans doute, de l'industrie automobile, sont celles des chaînes de montage. Elles figurent même dans les dépliants publicitaires de nombreux constructeurs. Mais ces instantanés sur papier glacé ne peuvent pas rendre compte de ce que signifie le travail sur une chaîne de montage. Le récit de Didier l'évoque sans doute infiniment mieux :

« Le montage est constitué par deux gigantesques bâtiments, formant une sorte de grand U. Chaque barre mesure 500 mètres de long. On y trouve deux lignes de fabrication distinctes : une pour la Twingo, une pour la Clio. Les voitures entrent au montage après la peinture. On retire les portes pour éviter qu'elles soient abîmées. Elles

L'essentiel était de faire, sur la voiture, des opérations en moins d'une minute, et donc de faire disparaître les points bloquants. Ils ont fait des efforts pour mettre, sinon des robots, du moins des engins qui manipulent, des assistances pour prendre les pièces lourdes, comme les roues par exemple. Cela a soulagé certains postes. Mais comme les gars ont plus de temps, on leur fait faire d'autres opérations. Et en fin de compte, ils ne sont pas forcément gagnants.

Les deux lignes de fabrication, Twingo et Clio, sont maintenant au rez-de-chaussée du bâtiment. Avant, le montage occupait deux étages mais, vu la vétusté des bâtiments, il n'était plus possible de laisser une chaîne au premier.

Pour la ligne Clio, la direction s'est vantée d'avoir conçu une chaîne à hauteur variable : à

tirer un bout de câble ici, etc.

Pour la Twingo, il n'a pas été question de faire une chaîne à hauteur variable qui demande de creuser des fosses. La chaîne est pourtant plus récente, puisqu'elle a été aménagée cet été, mais elle est simplement posée sur une dalle de béton : un tapis roulant et un malheureux moteur pour entraîner le tout, cela fait très peu de frais. Évidemment, personne ne parle plus d'ergonomie dans ce cas-là. Ils ont au contraire réduit la longueur de la chaîne et les postes sont très près les uns des autres. La direction peut toujours, après cela, se lamenter sur les rayures qu'encaissent les carrosseries, ce n'est pas étranger au fait que les gars ont de plus en plus de travail et sont les uns sur les autres.

Les conditions de travail sont de plus en plus dures parce que pour l'an 2000 l'objectif de la direction est ce qu'ils appellent « IMVP 15 heures ». C'est un objectif complètement fou et dont on se demande comment elle peut le calculer. Ce n'est pas le temps mis à l'usine de Flins pour fabriquer une Clio ou une Twingo, mais le temps que devrait mettre Flins avec son environnement, les sous-traitants, etc., à construire une

composants étaient acheminés vers les chaînes. Maintenant, tout le long de la chaîne, on a créé des gares routières pour que les camions arrivent au plus près ; quand il fait froid et que les caristes ouvrent sans arrêt les portes pour amener les pièces, le froid s'engouffre. Le montage, c'est cela : huit gares routières et autant de sources de courants d'air pour que les pièces arrivent le plus près possible de la ligne.

Tout est conçu pour qu'il n'y ait pas de temps mort ; c'est la chasse à tout ce qui ne rapporte pas de valeur ajoutée au véhicule. Pour la direction, prendre une visseuse et la reposer, c'est du temps considéré comme ne rapportant rien, même si c'est indispensable ; seule la pose de la vis ajoute de la valeur ; donc on essaie de réduire le plus possible le temps « inutile ».

Pour la nouvelle Clio, les gens dont c'est le travail ont calculé depuis leur bureau, suivant les vieux principes du taylorisme, que pour mettre en place telle ou telle pièce, il faut tel type de geste qui entraîne la rotation du poignet ou le déplacement de l'avant-bras, la torsion de l'épaule... et que tout cela prend un nombre précis de centièmes de minute. Évidemment, on s'aperçoit que le temps théorique n'est pas tenable. Quand c'est trop criant, ça ne passe pas. Parfois, au contraire, ils se rendent compte que le temps est un peu plus large parce que les gars ont trouvé des petites astuces qui leur permettent de souffler. Alors, par couches successives, on voit passer toute une foule de blouses blanches : celles des Méthodes de Flins, d'autres pour comparer avec ce qui se passe à Révoz (en Slovénie) ou à Valladolid (en Espagne), qui fabriquent la même voiture ; tous les chefs des différents tronçons de chaîne – que la direction met en concurrence avec ceux des Méthodes pour diminuer les temps. On a tout vu, même des cabinets extérieurs (des cabinets japonais qui ont déjà sévi à Sandouville) venant faire un audit des Méthodes, et des gens qui viennent avec des caméscopes filmer les gars en chaîne !

La direction compare tous les résultats parce qu'elle sait bien que les Méthodes, comme les chefs de secteur, sont sensibles aussi à la pression des ouvriers et essaient de ménager la chèvre et le chou. Elle s'arrange pour développer la polyvalence, ce qui fait que quand un poste est trop dur, le chef peut toujours dire au gars : « Aujourd'hui tu as le poste

dur mais demain tu auras un poste un peu moins dur » et cela permet de mieux faire passer l'augmentation de la vitesse de chaîne. Sur la Twingo, ils ont augmenté deux fois la vitesse pour gagner deux voitures de plus à l'heure. Et deux voitures de plus à l'heure, sur 3 équipes, cela fait 40 voitures de plus par jour, sans avoir à déboursier un sou puisqu'il n'y a pas eu un poste de créé. La direction présente cela comme une amélioration : on évite les déplacements. Évidemment, tout cela est comptabilisé ; un pas, c'est un centième de minute. Le pas « étalon », à Flins, mesure 60 centimètres. A Valladolid, le même pas fait 80 centimètres ! Les Espagnols seraient-ils plus grands, en moyenne, que les Français ?

Le poste idéal pour ces gens-là, c'est celui où l'ouvrier est un magnifique robot qui a quasiment les pièces accrochées autour de lui. D'ailleurs des gars sur la chaîne arrivent avec une boîte dans laquelle se trouvent les pièces à poser, la visseuse ; autour de leur taille ils ont une espèce de tablier avec des poches où il y a aussi des pièces. L'homme-orchestre ! On lui a mis le camion quasiment derrière les fesses. Le cariste lui apporte les pièces au plus près. Maintenant, avec ses sacoches, il ne se déplacera plus que toutes les 20 voitures ! »



Ouvriers sur chaîne à Renault Flins.

seront remontées à la fin. Tout le long de la chaîne s'affairent des centaines et des centaines de personnes qui doivent, en moins d'une minute chacune, faire toutes les opérations nécessaires puis passer à la voiture suivante.

Il n'y a pas beaucoup d'automatisation, ni de robots. L'effectif total du montage doit être de 2000 personnes, intérimaires compris. Et il y a une demi douzaine de robots. Cela a soulagé quelques postes pénibles, mais ce n'était pas la préoccupation première.

certaines postes, la voiture est levée par des chandelles, ce qui permet de travailler plus facilement. Il est vrai que cela évite à des ouvriers de se pencher quatre cents fois par jour, mais d'un autre côté la direction considère que cela dégage du temps pour d'autres opérations. Se baisser et se relever, cela représente quatre centièmes de minute. Pour la direction, celui à qui on retire ces deux opérations peut donc faire autre chose à la place : mettre une agrafe là,

Toyota Corolla. C'est une simulation à propos d'une voiture qui date de 1992 et qui ne sera bientôt plus en circulation. Mais sur le terrain, ce qu'on voit, c'est qu'IMVP 15 heures, c'est du temps diminué et des postes supprimés à droite et à gauche.

L'implantation de la nouvelle chaîne s'est traduite par la suppression de postes de caristes. Tout l'approvisionnement de Flins arrive par des centaines de camions. Autrefois ils arrivaient à une gare routière centrale et les

Arlette
LAGUILLER



**Paroles de
prolétaires**

Réponses des travailleurs eux-mêmes
à ceux qui prétendent
que la classe ouvrière n'existe plus
Pion

Pour se procurer,
frais de port compris,
Paroles de prolétaires,
envoyer un chèque de
75 F à l'ordre de Lutte
Ouvrière à l'adresse
suivante :

LUTTE OUVRIÈRE
BP 233
75865 PARIS
CEDEX 18

5 septembre 1960:

LE PROCÈS JEANSON ET LE MANIFESTE DES 121

Le 5 septembre 1960 débutait devant un tribunal militaire, à Paris, le procès de militants algériens du FLN et d'un réseau métropolitain de soutien à ce dernier, le « réseau Jeanson », du nom de son initiateur. Francis Jeanson avait organisé des militants qui se donnaient comme objectif d'« organiser l'hébergement en France des responsables du Front et faciliter l'acheminement vers l'extérieur des sommes versées à cette organisation par les travailleurs algériens ». On les appelait « les porteurs de valises ».

Le jour même où le procès commençait, fut annoncée la « Déclaration sur le droit à l'insoumission dans la guerre d'Algérie » dit « Manifeste des 121 ». 121 personnalités des arts, du spectacle, de la science ou de l'université, et des plus connus tels Sartre, André Breton, Théodore Monod, Pierre Boulez, Simone Signoret, y affirmaient courageusement non pas un soutien de pure forme avec les accusés, mais leur solidarité avec le combat du FLN. Ils justifiaient également le refus de combattre en Algérie et la désertion de soldats français.

Cet appel fit grand bruit. Depuis le début de la guerre en Algérie, en 1954, individuellement ou collectivement, des intellectuels s'étaient déjà élevés contre tel ou tel crime et méfait de la guerre, en particulier contre la pratique de la torture. Mais le Manifeste des 121 était le premier du genre à avoir une telle ampleur et surtout un tel contenu. Venant d'un milieu habituellement peu enclin, sauf exceptions individuelles, à contester la loi et l'Etat, cette incitation de fait à la désertion était un camouflet pour celui-ci, pour ses gradés, ses juges et le gouvernement de Gaulle. Leur réaction ne se fit pas attendre. Ainsi, certains signataires fonctionnaires furent révoqués, tel l'universitaire Pierre Vidal-Naquet, ou le mathématicien Laurent Schwartz, professeur à l'École polytechnique dont le fils fut même enlevé par l'extrême droite.

Bien sûr, l'initiative des 121 eut un impact limité, touchant surtout les enseignants et les étudiants dont bon nombre n'avaient pas la moindre envie de partir faire la guerre en Algérie. La guerre allait durer près de deux années encore.

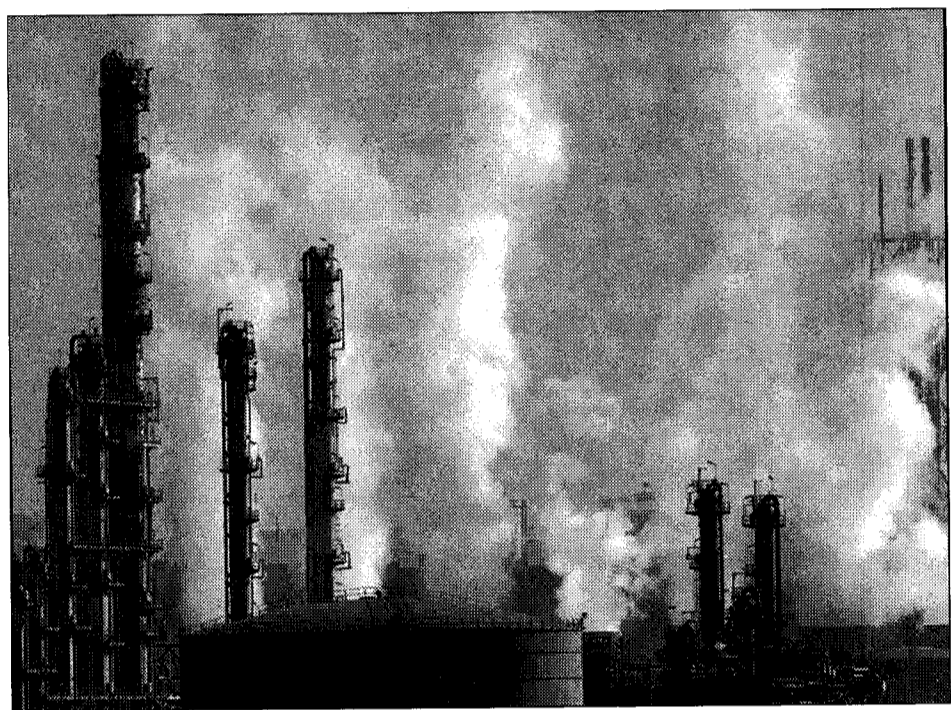
De leur côté, les forces qui en France disposaient alors du crédit et des militants nécessaires pour tenter de mobiliser collectivement les masses

contre la guerre, le PCF et la CGT, se gardaient bien de le faire ou ne le firent que de façon très limitée. Jamais elles n'en appelèrent à la force collective des travailleurs pour refuser à l'Etat et à l'armée les moyens de leur guerre contre le peuple algérien. Jamais elles ne tentèrent par exemple de convaincre les travailleurs de refuser les impôts, le transport des armes ou la fabrication du matériel de guerre. Le PCF et la CGT critiquèrent même l'incitation à l'insoumission du Manifeste des 121 sous prétexte que c'était un geste individuel. Or ces organisations, elles, auraient eu l'occasion de tenter d'organiser le refus collectif de la guerre en 1955 et 1956, lorsque les gouvernements de l'époque ordonnèrent le rappel des réservistes puis l'envoi du contingent en Algérie. En effet, des recrues, des « rappelés » principalement, tentèrent alors dans plusieurs endroits de bloquer les trains pour ne pas partir, avec souvent la participation de membres du PCF ou de la JC. Mais le PCF ne fit rien alors pour essayer d'en faire un mouvement général et politique contre la guerre coloniale. Pire, en mars 1956, il vota les pouvoirs spéciaux au socialiste Guy Mollet qui les utilisa pour étendre la guerre et envoyer justement en Algérie les appelés du contingent. La principale opposition à la guerre d'Algérie se manifesta donc dans les milieux intellectuels et étudiants. Le manifeste des 121, de 1960, puis un peu plus tard les manifestations de l'UNEF allaient contraindre PCF et CGT à manifester à leur tour. Mais c'était après six ans de guerre durant lesquels ils étaient restés passifs, quand ils n'avaient pas carrément apporté leur caution à des gouvernements qui accentuaient la guerre, comme celui de Guy Mollet.

Michel ROCCO

Sommet contre
l'effet de serre à Lyon:

NOUVEAUX SOMMETS DE LA POLLUTION



Une étude médicale vient d'évaluer à 40 000 par an le nombre de décès dus à la pollution de l'air dans les trois pays où elle a été menée : l'Autriche, la Suisse et la France. Rien que pour la France il y aurait plus de 30 000 morts par an, bien plus que le nombre des tués par accident. Cette étude est contestée par certains, car jusque-là on ne parlait « que » de centaines, voire de milliers de victimes du fait de la pollution atmosphérique. Quoi qu'il en soit, personne ne nie que l'air est pollué et dangereux, y compris dans des pays alpins malgré leur réputation d'avoir « l'air pur des sommets ».

Pendant ce temps vient de commencer à Lyon la énième conférence contre « l'effet de serre », après celles de Rio, de Kyoto, et avant celle prévue à La Haye en novembre prochain. Bien des scientifiques sont inquiets et attribuent le réchauffement de la planète au rejet des gaz « à effet de serre », principalement le gaz carbonique.

Même s'il y a encore des controverses sur la réalité de ce réchauffement et sur ses causes, le risque est peut-être bien réel, et ce réchauffement pourrait avoir des conséquences désastreuses : désertification de certaines régions, montée du niveau des mers... Les principales puissances (mais pas toutes) se sont engagées à réduire les émissions de gaz, qui sont d'ailleurs en grande

partie les mêmes que ceux qui provoquent les victimes de la pollution citées plus haut.

L'objectif fixé par la conférence de Kyoto était à un horizon assez lointain (2008-2012), en demandant une assez faible diminution des rejets par rapport à l'année de référence 1990. Où en est-on aujourd'hui ? A part quelques pays d'Europe (dont la Suisse) qui sont parvenus à réduire un peu leurs rejets, et la Russie qui pollue moins à la suite de son effondrement industriel, tous les autres polluent beaucoup plus, en particulier les Etats-Unis (+10,8%) et le Japon (+5,5%).

Par ailleurs les États-Unis réclament avec insistance qu'on fixe un marché des « droits de polluer ». En clair les États-Unis, ou d'autres grandes puissances industrielles, pourraient continuer à émettre du gaz carbonique comme par le passé, voire davantage, à condition d'aider des pays « émergents » en train de s'industrialiser, à le faire de manière « propre ». Au total cela reviendrait, disent-ils, au même...

On en est là de ces marchandages, et ce n'est pas fini : reprise à La Haye prochainement.

Et en attendant, même si on n'est pas certain que la planète se réchauffe, ni à cause de quoi, ce qui est certain c'est qu'elle devient de plus en plus irrespirable.

André VICTOR

Indonésie

LE PROCÈS DE SUHARTO

L'ex-président indonésien Suharto devait comparaître devant un tribunal de Djakarta pour avoir détourné des fonds publics. Son procès vient d'être ajourné jusqu'au 14 septembre prochain. Raison invoquée : les séquelles neurologiques dont souffre Suharto suite à une récente crise cardiaque.

Suharto est accusé du détournement de 571 millions de dollars (soit plus de 4 milliards de francs) au détriment de fondations caritatives dont il avait la gestion. Cet acte d'accusation paraît bien dérisoire au regard des 15 milliards de dollars de sa fortune personnelle, en grande partie conservée dans les coffres de banques étrangères (ce qui en fait l'un des hommes les plus riches du monde). La fortune personnelle de Suharto est le résultat de longues années de pillage de l'économie nationale durant son règne, de 1965 à 1998, date à laquelle il a été sommé par l'impérialisme, à la suite d'émeutes populaires, de céder la place.

Avec l'aide de son clan familial et des chefs militaires, Suharto a pendant toutes ces années littéralement mis en coupe réglée des secteurs entiers de l'économie indonésienne, du pétrole aux péages routiers, des mines aux plantations, prélevant sa dîme au passage et réprimant dans le sang toute tentative de révolte des masses populaires.

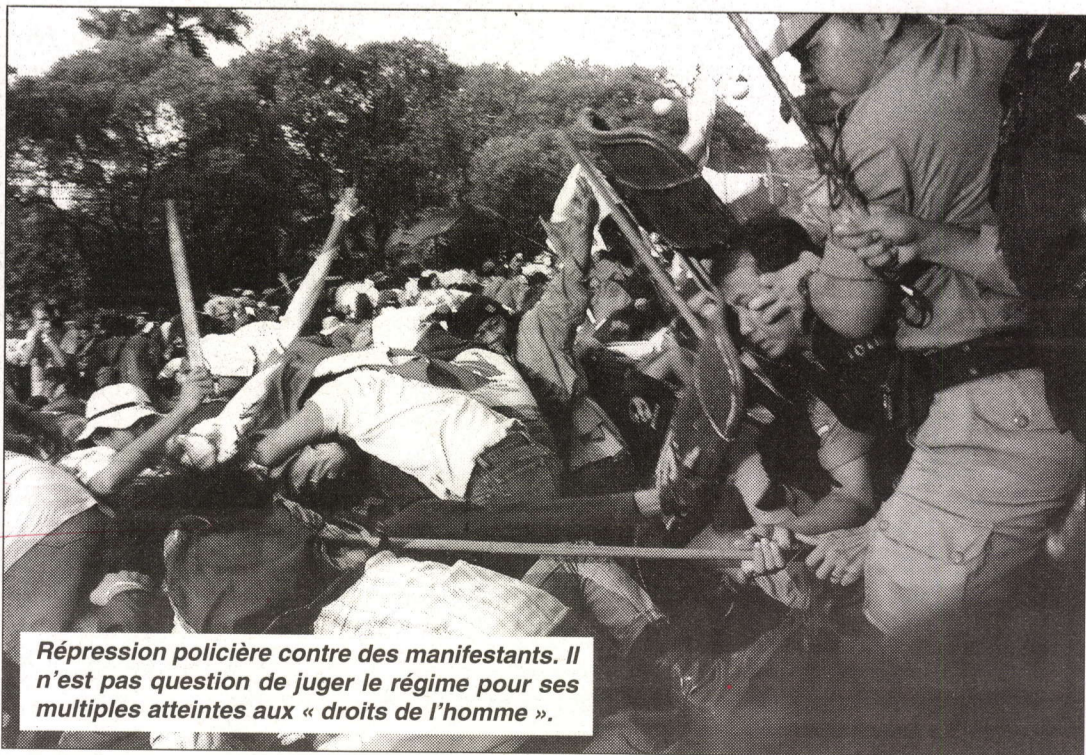
Bourreau sanguinaire de son peuple, protégé par l'impérialisme américain, Suharto parvint au pouvoir par un coup d'Etat en 1965, destituant le leader nationaliste Soekarno. Ce putsch militaire fut aussitôt suivi du massacre de centaines de milliers de communistes indonésiens. Bilan de cette terreur blanche : 500 000 à deux millions de morts, selon certaines estimations. « *Un des pires meurtres de masse du XX^e siècle* », selon un membre de la CIA. Sans oublier la répression sauvage exercée par l'armée indonésienne au Timor oriental, dans les années 1970 et jusqu'à 1999.

Tout en étant à l'origine des chefs d'inculpation pour corruption contre Suharto, le pouvoir actuel n'entend pas faire le procès du bourreau et encore moins celui du régime. Le vieux dictateur n'a donc pas trop de soucis à se faire. Il bénéficie de la sympathie de la magistrature, gangrenée par la corruption, et du soutien des généraux. Et quelle qu'en soit l'issue (si tant est qu'il ait lieu), le procès Suharto constitue un véritable jeu de dupes. Le gouvernement actuel fait preuve d'une très grande prudence et surtout d'une parfaite hypocrisie. Car juger l'ancien dictateur sanguinaire qu'est Suharto pour un délit relativement mineur de détournement de fonds publics, c'est une façon pour lui de jeter de la poudre aux yeux des masses indonésiennes pour leur faire oublier l'essentiel : qu'il y a une continuité du pouvoir entre le régime militaire d'hier et le pouvoir civil d'aujourd'hui.

Le président Wahid qui a remplacé Suharto à la tête de l'Etat espère peut-être tirer un profit politique du procès pour consolider sa position. Mais, en tant qu'homme politique responsable de la bourgeoisie, il se garde bien de remettre en cause le rôle passé et présent de l'armée, véritable colonne vertébrale de l'Etat. D'où sa récente déclaration sur le pardon qu'il accorderait à l'ancien dictateur en cas de condamnation... si celui-ci s'engageait à rembourser une partie des sommes détournées ! Une façon de ménager les susceptibilités des chefs militaires suhartistes omniprésents dans la vie politique et qui règnent sur un vaste empire économique dont ils entendent bien préserver les intérêts. Ces mêmes généraux suhartistes ont récemment fait voter leur présence au sein de l'Assemblée consultative jusqu'en 2009 (une assemblée qui a le pouvoir de nommer le chef de l'Etat). Ils ont également fait adopter un amendement constitutionnel qui devrait leur garantir l'impunité sur leurs crimes passés ou plus récents, au Timor oriental.

Le régime dictatorial de Suharto a laissé la place au gouvernement d'Abdurrahman Wahid, avec la bénédiction de l'impérialisme américain. Mais l'armée, omniprésente, détient toujours la réalité du pouvoir, continue de veiller sur les intérêts de la bourgeoisie et reste prête à agir violemment contre toute révolte des masses, que Suharto soit condamné ou non.

René CYRILLE



Répression policière contre des manifestants. Il n'est pas question de juger le régime pour ses multiples atteintes aux « droits de l'homme ».

USA-Colombie

CLINTON LUTTE CONTRE LA DROGUE ... AILLEURS

Au cours d'une visite-éclair à Carthagène le 30 août, Bill Clinton a affirmé son soutien au plan antidrogue lancé par la Colombie. Ce pays, réputé le centre mondial de la production et du trafic de la cocaïne, recevrait une aide de 1,3 milliard de dollars sur cinq ans pour éradiquer la drogue.

Ce plan de lutte contre un fléau international suscite pourtant la méfiance des organisations de défense des droits de l'homme. Elles font valoir qu'il risque de viser surtout les guérillas antigouvernementales, en particulier les FARC « marxistes », qui lèvent des « impôts » sur la production de coca. En revanche les paramilitaires, liés de près au trafic, et l'armée colombienne elle-même, dont les exactions et la corruption sont connues, seraient épargnées.

Quant aux pays frontaliers, Venezuela, Equateur, Pérou et Brésil, ils craignent que le plan antidrogue colombien ne provoque sur leur territoire un afflux de guérilleros, de trafiquants mais aussi d'immigrants. Les champs de coca pourraient même être étendus au-delà de la frontière. C'est d'ailleurs ainsi que la drogue s'était implantée en

Colombie, dans les années quatre-vingt, quand le Pérou et la Bolivie lui avaient fait la chasse.

Certes la drogue est un terrible fléau. Certes elle coûterait chaque année plus de 100 milliards de dollars aux Etats-Unis. Mais elle apporterait chaque année au pays plus de 120 milliards de dollars, blanchis et recyclés, qui enrichissent les banques et irriguent tous les secteurs de l'économie, et jusqu'aux services secrets. Dans ces conditions, même si le président voulait combattre la drogue sur le territoire national, il est peu probable qu'il parviendrait à imposer ses vues.

Alors, pour faire un geste politique ou glaner un petit succès à l'étranger, Clinton préfère montrer du doigt la Colombie et ses voisins sud-américains. C'est plus facile que de traquer la drogue à New York ou Los Angeles où la police s'avère parfois tout aussi corrompue ! Et cela ne risque pas de perturber le fonctionnement « normal » de l'économie impérialiste, dans laquelle le secteur du trafic mondial de la drogue est source d'un chiffre d'affaires tout à fait « respectable ».

Vincent GELAS

USA BUSH LAGAFFE PRÉSIDENT ?

La campagne électorale américaine est dans la dernière ligne droite. Les derniers sondages accordent 47 % au candidat républicain, Bush Junior (c'est le fils du Bush qui fut président pendant quatre ans, de 1989 à 1992), le gouverneur du Texas qui fait sa campagne électorale notamment en refusant les grâces des condamnés à mort de son Etat, même quand les preuves juridiques sont douteuses. Bush devance d'un point le candidat démocrate, Al Gore, huit ans dans l'ombre de Clinton et qui rêve aussi de s'asseoir dans le fauteuil présidentiel.

Le match est donc serré, puisque en définitive les deux adversaires cherchent à faire basculer dans leur camp un million d'électeurs indécis pour faire la différence. Comme disent les commentateurs américains, ce n'est pas le moment de commettre une gaffe qui ferait changer d'opinion les électeurs. Bush

Junior ne doit pas lire les journaux, il vient de commettre une belle bourde pendant un meeting électoral : traiter un journaliste du *New York Times* de « *trou du cul de première classe* ». Bush pensait confier ce commentaire fleuri en aparté à son candidat vice-président. Le hic était que les micros étaient branchés et que tout le monde l'a entendu, l'intéressé mais aussi des millions de téléspectateurs à qui les journalistes, toujours prêts à défendre leur corporation, ont fait connaître la « nouvelle ».

A quelques semaines de la fin de la foire électorale américaine, cela tombe mal. Mais Bush peut s'en remettre. Il ne serait pas le premier président américain gaffeur, d'autres l'ont précédé : Ford ou Reagan n'en rataient pas une. Et de toute façon, le président n'est qu'un élément décoratif du système politique américain, qui en a vu bien d'autres.

J.F.